

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2007)
Heft: 1: 90 ans et pleine d'entrain

Artikel: La nécessité d'agir
Autor: Seifert, Kurt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Changement de perspectives



Les anniversaires sont une bonne occasion de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé mais surtout aussi de regarder vers le futur et de se réjouir de ce qui est à venir. Pro Senectute fête ses 90 ans en 2007. C'est un bel âge et l'organisation peut aussi se souvenir d'une histoire mouvementée. Durant les neuf décennies de son existence elle a dû souvent faire preuve d'ouverture et de flexibilité et parfois même changer son cap.

Ceci s'applique également à ma situation, j'ai pris mes fonctions en tant que nouveau directeur de Pro Senectute

Suisse début janvier. Dans mon activité précédente, je me suis engagé au niveau fédéral pour la préservation des forêts suisses alors qu'à présent les personnes âgées et leurs besoins sont au centre de mon travail.

Si l'on regarde l'évolution démographique de notre population, on se rend compte que ce changement de perspectives a déjà commencé. En effet, les parcours de vie et les attentes de la nouvelle génération de personnes qui vont prendre leur retraite sont très différents de ceux de leurs aînés. De nouveaux défis se posent – en particulier aussi pour notre organisation. Nous devons donc régulièrement nous demander si les théories que nous utilisons et nos prestations de service sont encore actuelles ou si nous devons les remettre en question à

la lumière des nouvelles connaissances.

Je souhaite à Pro Senectute que nous puissions nous atteler ensemble, et avec élan, au travail des dix prochaines années jusqu'au 100^{ème} jubilé. La direction de Pro Senectute Suisse est motivée pour accomplir d'anciennes et de nouvelles tâches avec les organisations de Pro Senectute – et il y a beaucoup à faire. Mes premières impressions me donnent également la conviction que tous les collaborateurs et collaboratrices sont prêts relever des défis.

Werner Schärer
Directeur de Pro Senectute Suisse

THÈME

La nécessité d'agir

L'histoire de la fondation de Pro Senectute est étroitement liée à la lutte qui a permis d'assurer la sécurité matérielle des personnes âgées. Durant 90 ans, la fondation a oeuvré de diverses manières pour le bien-être, la dignité et les droits des personnes âgées.

Kurt Seifert – responsable de la politique sociale et de la santé, Pro Senectute Suisse

Alors que les pères de la fondation se contraignent en automne 1917, la Première Guerre mondiale faisait rage en Europe. La révolution éclatait en Russie. En Suisse, les personnes devaient faire face à une énorme hausse du renchérissement. L'appauvrissement d'une autre partie de la population menaçait notre pays, dont notamment un grand nombre de personnes âgées en incapacité de travail. Les tensions sociales

étaient si fortes qu'elles ont provoqué une grève générale à la fin de la guerre.

La grève entamée par les ouvriers et ouvrières est réprimée quelques jours après avec l'engagement massif de l'armée – au vu de cet événement qui a bouleversé toute la Suisse, il eut été difficile de passer outre les revendications des grévistes, parmi lesquelles l'introduction d'une assurance vieillesse et invalidité obligatoire permettant d'assurer un revenu minimum aux personnes en incapacités de travailler.

AVS – Symbole de la solidarité

Seule une large alliance communautaire pouvait permettre de poser les bases légales d'une assurance vieillesse. Les forces nécessaires à cet effet ne se retrouvaient pas toutes au sein de la fondation suisse « Pour la vieillesse » : il y avait des rencontres entre des proches de la

bourgeoisie socialement engagés et des représentants de la classe ouvrière, prêts au dialogue. Les membres de la fondation se sont engagés avec succès pour ancrer l'assurance vieillesse et invalidité (AVS) dans la Constitution fédérale.

La transposition de l'article constitutionnel, adopté en 1925, en une loi n'était pas encore gagnée d'avance. En décembre 1931, le peuple dit clairement non au premier projet de loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants. C'est uniquement les expériences de la Seconde Guerre mondiale qui ont posé les bases d'un consensus politique, dont l'AVS en est encore le symbole : une assurance de toute la population et non uniquement de certains groupes professionnels. Elle contribue à un équilibre social, parce que celles et ceux qui gagnent beaucoup, contribuent pour celles et ceux qui ne disposent que d'un faible revenu.



Tant qu'il n'y avait pas de prévoyance vieillesse légale, les personnes âgées dans l'incapacité de travailler devaient soit recourir à l'aide financière de leur proche ou à l'aumône. Pro Senectute voulait faire quelque chose pour les «vieillards indigents» et empêcher ainsi que les personnes âgées dans l'incapacité de travailler deviennent tributaires du soutien de l'assistance publique, stigmatisés et exclus de la société. Jusqu'à l'entre-deux guerres, dans de nombreux cantons, celui qui avait «l'honneur d'être assisté» était déchu de ses droits civiques.

Parallèlement aux recettes provenant des collectes annuelles, la fondation reçoit aussi depuis 1929 des subventions de la Confédération pour soutenir, par une contribution minimale, les personnes âgées se trouvant dans la détresse. A la fin des années 20, ce montant s'élevait en moyenne à 10 francs par mois ! Même après l'introduction de l'AVS, pendant longtemps encore, les rentes n'assuraient pas le minimum vital. C'est pourquoi la fondation s'est longtemps préoccupée en priorité des besoins financiers des pauvres.

Après la rapide mise en place de l'AVS et l'introduction des prestations complémentaires (PC), de nouvelles tâches sont apparues à Pro Senectute: dès les années 60, des bureaux de consultation ont vu le jour dans tous les cantons et régions, avec de nombreuses offres permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées: mobilité et sport, culture et convivialité, soutien dans l'aménagement du quotidien à domicile grâce au service de repas et à d'autres prestations de services.

Bien vivre en étant âgé

Les conventions sur les contributions qui existent depuis la fin des années nonante avec la Confédération assurent l'avenir de Pro Senectute en tant qu'organisation nationale. Grâce à un travail intense de clarification et de lobby, il a été possible d'éviter la cantonalisation de l'aide à la vieillesse, avec l'argument décisif suivant: seul le financement apporté par la Confédération peut garantir un «service public» équitable dans le domaine de la vieillesse.

L'histoire de Pro Senectute est aussi l'histoire du rôle évolutif du vieillisse-

ment dans notre société. Jusqu'à la seconde moitié du 20ème siècle, l'expression « pauvre et vieux » prévalait. Le développement d'une prévoyance vieillesse obligatoire a largement permis de surmonter la pauvreté liée à la vieillesse. Le fait d'assurer une existence matérielle permet désormais aux personnes âgées d'avoir conscience de leur propre valeur et de jouir des « libertés tardives » de la vie.

Avec la société de longue vie qui se profile déjà aujourd'hui, la vieillesse gagne en importance. Pro Senectute veut continuer de s'engager à l'avenir pour que l'on ne tienne pas seulement compte des risques liés à cette longévité mais également de la chance inhérente à celle-ci.

Vous pouvez obtenir gratuitement la Chronique de Pro Senectute et le DVD sur l'activité de la fondation auprès de Pro Senectute Suisse, centre national, Lavaterstr. 60, case postale, 8027 Zurich, tél. 044 283 89 89, geschaftsstelle@prosenectute.ch.